

DOCUMENTS À FOURNIR LORS DU RENDEZ-VOUS AU CLAT

- Un certificat de non contre-indication à la vaccination BCG ou ordonnance du vaccin BCG.
- Le carnet de santé de l'enfant ou carnet de vaccination
- La pièce d'identité de l'enfant et du parent accompagnateur ou livret de famille ou acte de naissance complet de l'enfant

INFORMATIONS DIVERSES

- Présence obligatoire d'un des 2 parents lors des rendez-vous
- Le test et le vaccin sont fournis par le CLAT
- Si l'enfant est malade, penser à prévenir pour reporter le rendez-vous
- Le patch anesthésiant est contre-indiqué pour la réalisation du test tuberculinique et du vaccin BCG

Coordonnées du CLAT 74 SUD
Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE)
Totem A, 2^{ème} étage
Secrétariat : 04 50 63 64 89
Fax : 04 50 63 64 90
clat74sud@ch-annecygenevois.fr



**Le CLAT est ouvert tous les jours du lundi au vendredi
sauf le mercredi après-midi**

Horaires du secrétariat

Les lundis, jeudis et vendredis :
de 9h à 11h30 et de 12h30 à 16h,
Les mardis :
de 10h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h.
Fermé les mercredis.

**Consultations bi-sites : Annecy / Saint-Julien,
gratuites et sur rendez-vous**

Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE)
1 avenue de l'hôpital · 74370 Epagny Metz-Tessy



VACCIN BCG

CONTRE LA TUBERCULOSE

**La vaccination BCG n'est plus obligatoire
mais reste recommandée dans certains cas.**

POURQUOI VACCINER PAR LE BCG ?

Le BCG est le vaccin contre la tuberculose.

La tuberculose est une maladie qui peut toucher tous les organes, mais la tuberculose pulmonaire est la plus fréquente.

C'est une maladie contagieuse qui se transmet par voie aérienne (en toussant, crachant, éternuant, chantant, ou simplement en parlant). C'est une maladie particulièrement grave chez le jeune enfant.

Ce vaccin n'est plus obligatoire depuis juillet 2007 pour les enfants entrant en collectivité. **Il reste fortement recommandé chez les enfants de moins de 15 ans à risque élevé de tuberculose.**

(Cf. calendrier vaccinal www.vaccination-info-service.fr)

QUAND VACCINER ?

La vaccination BCG est recommandée **à partir de l'âge de 1 mois.**

L'efficacité du vaccin BCG démarre à partir de 2 à 3 semaines après la vaccination pour être **maximale après 2-3 mois.**

Il est important de bien anticiper la vaccination si un voyage est prévu dans un pays à risque élevé de tuberculose.

Il est recommandé de faire la vaccination au moins 3 mois avant la date du départ.

CONTRE-INDICATIONS AU VACCIN BCG

- Les antécédents de tuberculose maladie ou d'infection tuberculeuse latente
- Déficit immunitaire congénital ou acquis (incluant les enfants nés de mères infectées par le VIH)
- Dermatose étendue évolutive
- Si l'enfant est malade le jour de la vaccination

CONDITIONS DE RÉALISATION DU VACCIN BCG AU CLAT

Appeler le CLAT pour prendre rendez-vous (attention bien anticiper si départ dans un pays à risque élevé de tuberculose car vaccination BCG lors de permanences dédiées).



- **Si l'enfant a moins de 6 ans et n'a jamais voyagé dans un pays à risque élevé de tuberculose**, il sera proposé **un seul rendez-vous** pour le vaccin BCG
- **Si l'enfant a moins de 6 ans et a déjà voyagé dans un pays à risque élevé de tuberculose**, il sera proposé **deux rendez-vous à 3 jours d'intervalle** :
 - un pour le test tuberculinique
 - un pour la lecture du test tuberculinique et vaccin BCG si test négatif.
- **Si l'enfant a 6 ans ou plus (même s'il n'a jamais voyagé)**, il sera proposé **deux rendez-vous à 3 jours d'intervalle** :
 - un pour le test tuberculinique
 - un pour la lecture du test tuberculinique et vaccin BCG si test négatif